

## Question sur le code civil

Par Lach, le 11/07/2023 à 10:57

Bonjour,

Dois-je acheter le Code civil 2024 si je possède celui de 2023 ?

Est-ce que quelqu'un a une idée s'il y a trop de différences ?

Par Isidore Beautrelet, le 13/07/2023 à 09:08

**Bonjour** 

En quelle année êtes-vous ?

Si vous allez suivre des cours de droit de la famille, un changement s'imposera puisque une réforme de l'adoption a eu lieu en octobre 2022 (elle ne figure donc pas dans les Codes 2023)